ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée du souvenir

Question écrite n° 63406

Texte de la question

M. François Vannson appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la création d'une journée du souvenir de la guerre d'Indochine en hommage aux combattants de ce conflit. Le 7 mai 2004, la France a commémoré le cinquantième anniversaire de la fin des combats à Diên Biên Phu et a rendu, à cette occasion, un hommage à tous ceux qui ont défendu dans ce conflit les valeurs de la France, parfois jusqu'au sacrifice suprême. L'UDAC des Vosges exprime le souhait de voir instaurer une journée du souvenir de la guerre d'Indochine. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il est favorable à la création d'une telle journée du souvenir.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants a pris en compte le voeu exprimé par plusieurs associations, visant à l'institution d'une journée du souvenir de la guerre d'Indochine. Selon une démarche à tous égards digne d'éloges, les associations les plus concernées par cet hommage se sont concertées et, de façon consensuelle, ont porté leur choix sur le 8 juin, en référence au jour de translation à Notre-Dame-de-Lorette des restes du soldat inconnu d'Indochine. Cette journée permettra désormais, chaque année, de rendre hommage à ceux qui sont tombés en Indochine, d'honorer les vétérans de cette guerre et de faire connaître aux jeunes générations l'oeuvre accomplie par notre pays dans cette région du monde. Enfin, le ministre rappelle que la guerre d'Indochine a été particulièrement présente en 2004 dans le programme des événements inspirés par la mémoire combattante, puisque le 7 mai, 50e anniversaire de la fin des combats de Diên Biên Phu, un hommage national avait été rendu, sous la présidence du Président de la République, aux anciens combattants de cette bataille et aux militaires de l'armée française engagés en Indochine, dans la cour des Invalides à Paris. De plus, une commémoration en l'honneur des soldats français tombés en Indochine a eu lieu au mémorial de Fréjus.

Données clés

Auteur : M. François Vannson
Circonscription : Vosges (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63406
Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales
Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 avril 2005, page 3956
Réponse publiée le : 21 juin 2005, page 6270